

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

A la Une :

Edition de février 2016
N°2

Page 1-2-3

✚ Travaux Centre Bourg
et RD 128

Page 4

✚ Transports Scolaires
pendant les travaux

Page 5-6

✚ Commerces Services
et Associations

✚ Réunion publique

Page 7

✚ Concours de belote

✚ Bébés lecteurs

✚ Assemblée Générale
Société des Fêtes

✚ Bal Costumé APE

Page 8

✚ Repas ACCA

✚ Repas / Spectacle
« Corcosse Amitié »

✚ Horaires déchèteries

✚ Centre d'Echanges

CONTACT

Mairie de COURCOURY

Place de Pampilhosa

17100 COURCOURY
05 46 93 18 23

Courriel : courcoursy@mairie17.com



MAIRIE de COURCOURY 17100
DEPARTEMENT
de la CHARENTE MARITIME

Tél. 05 46 93 18 23 - FAX 05 46 93 56 58
courcoursy@mairie17.com <http://www.ville-courcoursy.fr>

Courcoursy, le 20 février 2016

Objet : Travaux Centre Bourg

Chers (es) administrés (es),

Depuis 2008, l'équipe municipale a entrepris le vaste projet d'amélioration et réfection du centre bourg de notre commune. Ce travail a été conduit conjointement avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime.

Comme précédemment souligné dans les bulletins d'informations communales, nous arrivons au moment de la réalisation de ces travaux qui vont durer de 4 à 5 mois.

Pour un bon déroulement pratique des chantiers et dans le respect sécuritaire, nous avons été contraints de prendre des arrêtés de circulation et de stationnement, qui seront affichés aux entrées des rues concernées ainsi qu'aux abords des travaux.

Nous vous informons des dispositions prises pour la continuité des services à la population :

- Parking
- Transports scolaires
- Commerces, Services et Associations

Nous sommes conscients de la gêne que cela peut vous occasionner et nous tenons à vous remercier par avance de votre compréhension.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition.

Le Maire

Eric BIGOT



TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE PORTANT SUR LE STATIONNEMENT DES VEHICULES SUR LE PARKING DE L'ÉGLISE

COPIE

Le Maire de la Commune de Courcoury,

VU, le Code de la Route et notamment les articles R 44 (signalisation) et R 225 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils Généraux et des Maires),

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8^{ème} partie, signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 06 novembre 1992,

VU la réalisation des travaux de la place de l'église et de ses abords par l'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST ,

CONSIDÉRANT la nécessité de réglementer le stationnement sur la place de l'église,

A R R E T E

Article 1er : Il est formellement interdit de pénétrer et stationner sur la place de l'église entre le 22 février et le 30 avril 2016 inclus.

Article 2 : La signalisation, posée et entretenue par la Commune de Courcoury, sera conforme à l'instruction interministérielle susvisée.

Article 3 : M. le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Saintes,

Sera chargé, en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié conformément à la réglementation en vigueur.

A Courcoury, le 12 février 2016
Le Maire,



- Le stationnement sur la place de l'église sera interdit à partir du 22 février 2016 pour une durée de 4 mois

- Le restaurant l'Amaryllys est **OUVERT** pendant les travaux.

- Le stationnement des véhicules est prévu :

- Sur la place de la Mairie
- « Rue de la Liberté »
- Maison de la Seugne.

TRAVAUX CENTRE BOURG / RD 128

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

COPIE

Le Maire de la Commune de COURCOURY

Vu les articles L131-3 et suivants du Code des Communes,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R44 (signalisation) et R22 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils Généraux et des Maires)

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8^{ème} partie, signalisation temporaire)

VU l'arrêté de déviation de la Route Départementale 128 datant du 11 février 2016, portant sur des travaux d'aménagement de voirie,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation rue de la Liberté,

A R R Ê T E

Article 1er : La circulation « rue de la Liberté » se fera en double sens du **lundi 29 février 2016 au 1^{er} juillet 2016 inclus.**

Article 2 : Les deux intersections entre la rue de la Liberté et la Rue Pierre Schoeffer (RD128) seront marquées par un arrêt STOP.

Article 3 : La signalisation, posée et entretenue par la Mairie, sera conforme à l'instruction interministérielle susvisée.

Article 4 :
- Monsieur le Maire, Mesdames les Adjointes, et Monsieur l'Adjoint
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINTES
seront chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié conformément à la réglementation en vigueur et dont l'ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SAINTES.

A Courcoury, le 12 février 2016
Le Maire,

E.BIGOT



- La circulation de la Rue de la Liberté sera à double sens pour la durée des travaux du Centre Bourg, **du lundi 29 février au 01 juillet 2016**



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE - MARITIME
ARRETE DU MAIRE

Route Départementale n°128 en agglomération
Commune de Courcoury

Le Maire de Courcoury

VU le code de la route et notamment ses articles R 411-25 (signalisation) et R 411-8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils Départementaux et des Maires),

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8ème partie signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 6 novembre 1992,

Vu l'avis favorable du Préfet en date du 28/01/2016.

Vu l'avis favorable du Président du Conseil Départemental de la Charente Maritime en date du 18/01/2016.

Vu l'avis favorable du Maire de Saint-Sever de Saintonge du 22/01/2016

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation des véhicules et piétons sur la Route Départementale n°128, dans la traverse de Courcoury, pendant les travaux d'aménagement de voirie (Réseau pluvial – Trottoir – chaussée), **du lundi 29 février au vendredi 01 juillet 2016 inclus** :

ARRETE

ARTICLE 1 : Pendant la durée des travaux la circulation de la Route Départementale n°128 du PR 40+275 au PR 40+900 sera interdite pour tous les véhicules, suivant l'avancement du chantier.

A cet effet une déviation de la circulation sera mise en place comme suit (plan de principe en annexe):

Déviaton de la RD n°128 :

- Pour les deux sens entre Les Gonds et St-Sever de Saintonge (via Courpignac – Coucoury).
- A partir de Les Gonds et de Courpignac respectivement par les Routes Départementales n°128² et n°138¹ puis ensuite n°137, n°136 et n°134 et inversement pour l'autre sens.
- Pour le sens St-Sever de Saintonge => Saintes, un itinéraire de fléchage indiquera d'emprunter les Routes Départementales n°134 et n°24 (via Chaniers)

Nota : Les circuits de bus de ramassage scolaire seront déviés et emprunteront des itinéraires modifiés mis en place par la société KEOLIS en concertation avec la commune de Courcoury (routes empruntées et arrêts modifiés)

Un alternat par feux de chantier ou manuel pourra être mis en place ponctuellement au cours de ces travaux d'aménagement de voirie (Réseau pluvial – Trottoir – chaussée) dans la mesure où l'organisation du chantier le permettrait ou l'imposerait.

ARTICLE 2 : La signalisation au droit du chantier sera mise en place et entretenue par l'entreprise COLAS SO 16100 SAINTES (F.PARRE 06-99-80-52-41) ou (B.FAVRE 06-60-22-13-20) ; la signalisation de déviation sera mise en place et entretenue par la société SIGNAUX GIROD 1 rue des Vacherons 17100 SAINTES (M.SIMONET 06-76-09-98-00). Elles seront conformes à l'instruction ministérielle sus visée.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché dans la commune de Courcoury et aux extrémités du chantier par l'entreprise chargée des travaux.

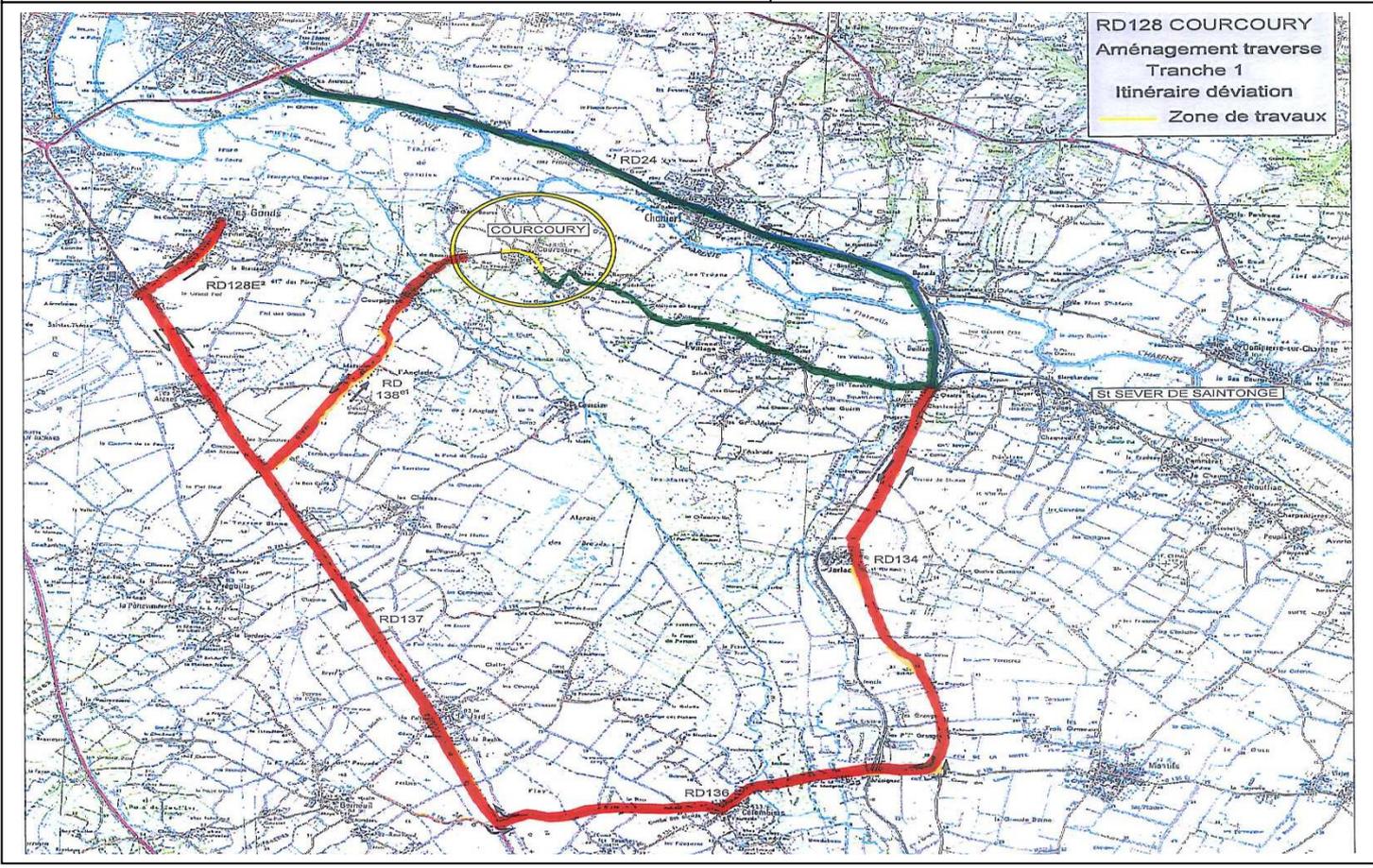
ARTICLE 4 :

- Madame la secrétaire de mairie de Courcoury
 - Monsieur le responsable de l'Agence Territoriale de Saint Jean d'Angély
 - L'entreprise COLAS SO 17100 SAINTES,
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Coucoury, le 11 février 2016

Le Maire,
Eric BIGOT

Pendant les travaux
Centre Bourg / RD 128,
Deux itinéraires
de déviation seront
mis en place.
du lundi 29 février au 01 juillet



LE TRANSPORT SCOLAIRE

Aménagement de la traverse du bourg de Courcoury.

Des travaux d'enfouissement de réseaux et de réfection de chaussée se font à partir de l'école jusqu'à la Rue de la Seugne au-delà du carrefour rue de la Liberté.

Durant cette période aucun autocar du réseau Les Mouettes ne sera autorisé à circuler dans la zone.

Par conséquent l'ensemble des lignes devra emprunter d'autres itinéraires, ce qui ne nous permettra plus de desservir 3 arrêts qui sont :

Courcoury - Le Gua, Courcoury - Chemin du Printemps et Courcoury - Ecole élémentaire.

Les élèves et les usagers de ces points d'arrêt devront se déplacer **Route du Terrier de la Fade sur le Parking face au cimetière, nouvel arrêt** durant cette période.

Si vous souhaitez avoir les nouveaux horaires, vous pouvez :

- Venir en mairie
- Consulter le site internet de la commune de COURCOURY www.ville-courcoury.fr
- Consulter le site internet de Kéolis : <http://www.lesmouettes-transport.com>

LE TRANSPORT SCOLAIRE RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Courcoury – Les Gonds

Madame, Monsieur,

En raison des travaux dans le centre bourg de COURCOURY à compter du 29 février 2016, la circulation au sein de la commune est modifiée. Nous devons réorganiser le transport scolaire au sein du RPI jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le nouveau parcours, en raison des travaux, augmente le temps de rotation, aussi, afin de préserver les horaires scolaires **deux ramassages auront lieu le matin** :

- 1 trajet Courcoury - Les Gonds
- 1 trajet Les Gonds - Courcoury

Pour le soir, un seul bus opérera la rotation. En conséquence les enfants scolarisés à l'école de Les Gonds retournant sur Courcoury, seront pris en charge par l'accueil périscolaire de 16h25 à 16h53 (départ du bus vers Courcoury) pour une arrivée dans la commune à 17h18.

Au regard de la durée des trajets, ces enfants **pourront prendre le goûter** au sein de l'accueil périscolaire avant leur départ en bus.

Pour le mercredi une seule rotation le midi :

Départ du bus de Courcoury à 11h25, arrivée à 11h50 à Les Gonds, départ 11h58 pour une arrivée à 12h23 sur Courcoury.

Les enfants de Courcoury prendront le bus à l'école élémentaire de Courcoury du 29 février au 11 mars inclus.

Et du lundi 14 mars et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire à l'impasse des près.

Le service et ses agents se tiennent à votre disposition pour tous compléments d'information.

Le goûter est obligatoire et sera facturé aux parents

667 RPI Les Gonds				LMMeJV	LMMeJV
LES GONDS	Garderie Centre Aéré - Rue Ravel	(1)	Mise en place	8:07	-
			Départ	8:10	-
COURCOURY	Ecole Elémentaire - Rue Pierre Schoeffer		Arrivée	8:40	8:17
			Départ	8:42	8:20
LES GONDS	Parking Ecole - Salle des Fêtes Rue du Stade	(2)	Arrivée	-	8:50
			Départ	-	8:52

667 RPI Courcoury				Mercredi	LMJV
Le système "FLEXO" n'est pas appliqué sur cette ligne.					
COURCOURY	Ecole Elémentaire - Rue Pierre Schoeffer	(1)	Mise en place	11:22	16:17
			Départ	11:25	16:20
LES GONDS	Parking Ecole - Salle des Fêtes Rue du Stade		Arrivée	11:50	16:45
			Départ	11:58	16:53
COURCOURY	Ecole Elémentaire - Rue Pierre Schoeffer	(2)	Arrivée	12:23	17:18
			Départ	12:26	17:20

(1) Prise en charge de l'accompagnatrice.
(2) Dépose de l'accompagnatrice.

COMMERCES / SERVICES / ASSOCIATIONS

Le restaurant L'AMARYLLIS

Le salon de coiffure Coiff'Elixir

L'Ecole et l'Accueil Périscolaire

La Mairie

L'ONCFS

Coordination du Téléthon

Délégation AFM

La Bibliothèque Municipale

**SONT OUVERTS
PENDANT LES TRAVAUX**

*Pour les diverses activités / animations,
consulter les Présidents
des Associations de Courcoury*

LES ELUS à votre disposition

Le Maire, les élus restent à votre disposition pendant les travaux,
Pour tout renseignement N'hésitez pas !!!

Mairie : 05.46.93.18.23

Le Maire : 06.13.47.56.31

GREG' PIZZA
La bonne pâte
Nouveau !!
La tournée 17h à 22h

COURCOURY Place de l'école, face au coiffeur	Mardi
BRIZAMBOURG Parking du contrôle technique autovision	Mercredi
LA CHAPELLE DES POTS Place 19 mars 1962 devant l'école	Judi
SAINTES Rond-point ZI des charriers, parking boulangerie GANDEMER	Vendredi
FONTCOUVERTE Parking Espace chauffage, à côté de la Pharmacie route de St Jean	Samedi

06-24-91-58-72

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique, sauf erreur typographique

**Sera présent
Place du cimetière
Le mardi soir**

**Pendant les
travaux**

REUNION PUBLIQUE

Les finances communales

le vendredi 11 mars 2016

à 19 h 30

à la Maison de la Seugne

- Présentation du budget réalisé 2015
- Présentation du budget voté pour 2016
- Les projets (Début des travaux, Ancienne discothèque...)

Concours de belote

Venez nombreux au concours de belote
organisé le **samedi 27 février 2016 à 20 h 15**
à la Maison de la Seugne

10 € par personne

Contact **M. BIGOT 06. 26. 02. 85. 58**



Prochaine séance bébés lecteurs

le **mercredi 16 mars**

à **10 h 00**

à la **Bibliothèque de Courcoury**

Vendredi 25 mars

A 19H SALLE DES FETES DES GONDS



Bal Costumé

Petits et grands
venez nombreux
et déguisés!



Buvette &
Restauration
Sur place

ASSEMBLEE GENERALE SOCIETE DES FETES

Vous êtes invités à assister
à l'Assemblée Générale de
la Société des Fêtes de
Courcoury :

vendredi 04 mars
à 20h30

Salle associative René Guillot

Venez nombreux !

**SOIREE PAELLA
avec l'ACCA de COURCOURY**

Samedi 12 mars 2016 – Salle des fêtes de COURCOURY
ouverture des portes 19 h 15 – repas 20 heures

- Apéritif offert à table
Soupe de poissons
Paella
Fromage
Dessert
Café
Vins de pays rouge et rosé

RESERVATIONS A ENVOYER avant le 8 mars :

C CHAINAUD 5 rue des obiers 17100 COURCOURY tél 05 46 92 58 42
J C DROUILLARD 2 rue des vendanges 17100 COURCOURY tél 05 46 91 04 49
J VILPASTEUR 74 rue des santons 17610 DOMPIERRE SUR CHARENTE tél 05 46 91 01 58

SOIREE PAELLA SAMEDI 12 MARS à COURCOURY

Règlement par chèque avec la réservation

NOM - PRENOM :
Nombre de personnes :
Adultes (18 euros) :
Enfants moins de 12 ans (8 euros) :
TOTAL :

L'ACCA de COURCOURY vous invite également à participer
à sa randonnée semi nocturne
qui se déroulera cette année le samedi 18 juin prochain



Club des Aînés « Corcosse Amitié »

REPAS-SPECTACLE ZAGAL CABARET

Dimanche 10 avril à La Palmyre
Départ place de la Mairie à 10h30

Tourbillons foie gras, magret fumé
Salade rouge salsa, brioche en pain perdu tiède confiture de figues
Vinaigrette framboisine

Pleine noix de petit cochon rôti au miel
Tarte de pommes des champs au comté et lardons
Milles feuilles de pommes fruits
Salade limousine tomates échalotes vinaigre ravigote

Assiette de 5 desserts

Vin et café compris

Date limite de réservation le 27 mars 2016

Adhérents 65 euros - Non Adhérents 70 euros

Possibilité de faire deux chèques à remettre lors de l'inscription
Adhérents : 1 chèque de 30€ daté de mars et 1 chèque de 35€ daté d'avril
Non adhérents : 2 chèques de 35€, un daté de mars et l'autre d'avril.

Règlement à l'Inscription par chèque(s) Bancaire à l'ordre « Corcosse amitiés »

La Présidente Annette TRIPOTEAUD

Repas-spectacle Zagal Cabaret

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nombre de personnes : X 65 euros =

Nombre de personnes..... X 70 euros=.....

Réservation à faire tél. : 05 46 91 16 92 Annette. TRIPOTEAUD

Ou vous pouvez déposer votre coupon-réservation auprès de la Mairie
Imprimer par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique.



HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES 2016

HORAIRES DU 1er AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

	OUEST	NORD	CORME ROYAL	BURIE	CHANIERES	ARTISANALE
Lundi	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Mardi	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Mercredi	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h - 12 h 14 h - 18 h	FERMEE	9 h - 12 h 14 h - 18 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Jeudi	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	FERMEE	9 h - 12 h 14 h - 18 h	FERMEE	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Vendredi	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 30 14 h 30 - 18 h 30	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Samedi	9 h 30 - 12 h 30 14 h - 18 h 30	9 h 30 - 12 h 30 14 h - 18 h 30	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 18 h	FERMEE
Dimanche	9 h - 12 h 30	FERMEE	FERMEE	FERMEE	FERMEE	FERMEE

HORAIRES DU 1er OCTOBRE AU 31 MARS

	OUEST	NORD	CORME ROYAL	BURIE	CHANIERES	ARTISANALE
Lundi	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	14 h - 17 h	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Mardi	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	14 h - 17 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Mercredi	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h	FERMEE	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Jeudi	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	FERMEE	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	FERMEE	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Vendredi	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	10 h - 12 h 30 14 h 30 - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h	14 h - 17 h	9 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	8 H 30 - 12 H 14 H - 17 H
Samedi	10 h - 12 h 30 14 h - 17 h 30	10 h - 12 h 30 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30	FERMEE
Dimanche	9 h - 12 h 30	FERMEE	FERMEE	FERMEE	FERMEE	FERMEE

CONTACT POUR TOUTES INFORMATIONS

05 46 98 07 19

les lundis, mercredis et vendredis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
les mardis et jeudis : de 14 h à 17 h



**Jeunes lycéens étrangers
Brésiliens et Allemands,
cherchent une famille d'accueil**

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 Aout 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation.

Lucia, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : Elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans. Clara, Brésilienne de 17 ans aime le sport et la musique. Elle rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Sylviane Bruneteau, 10, av des Grandes Varennes

17000 La Rochelle, tél : 05 46 31 63 29, port : 06 28 56 50 91

Bruneteau.sylviane@orange.fr

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32